

**11ème édition des Rendez-vous de l'expertise  
Paris, 24 novembre 2011**

**« La réponse de l'expertise internationale aux enjeux globaux »**

**SEANCE PLENIERE 1 :**

**«L'expertise internationale au service du développement durable et de la lutte contre le changement climatique »**

**INTERVENTIONS**

**« Crises, expertise et biens publics mondiaux : regard et illustrations de la recherche agronomique »**

Patrick Caron, Directeur général délégué à la recherche et à la stratégie, CIRAD

Il peut à première vue sembler étrange de parler d'expertise dans un organisme de recherche : l'acte de mise en utilité d'un savoir ou d'une compétence dont on est détenteur ne va pas de soi, alors que l'exercice de la recherche est avant tout création de connaissances originales.

Je vous rassure, le paradoxe est uniquement provocateur. L'expertise fait bien partie des missions du Cirad. Elle est inscrite dans le décret de sa création. Elle est par ailleurs considérée utile et indispensable dans un organisme de recherche dite finalisée. Tout d'abord, car elle renforce la légitimité sociale et la réputation de l'institution dans des thématiques d'excellence, en valorisant les résultats de recherche. Mais également, car elle permet de mieux identifier les problématiques pertinentes qui méritent un effort de production scientifique. Il s'agit bien là d'une source féconde de programmation.

L'expertise a donc de tout temps existé au Cirad, reconnu en retour pour cela. Plus récemment, à l'occasion du contrat d'objectifs signé avec ses tutelles dont le MAEE, le Cirad s'est engagé à renforcer l'expertise publique par des missions auprès d'entités régionales, nationales, européennes, internationales. Au cours de cette période, en 2009, un guide de bonnes pratiques a été élaboré pour l'exercice d'activités d'expertise conseil. En 2010, le Cirad a également adhéré à la charte nationale de l'expertise élaborée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Je vous confirme bien l'importance majeure de l'expertise au Cirad, qui, compte tenu de son mandat géographique et de son « I », concerne bien l'international et je profite de cette occasion pour remercier France Expertise International et le MAEE pour nous avoir associés au déroulé de ces 11èmes Rendez Vous.

Deux faits majeurs du contexte actuel, intrinsèquement liés, nous invitent à renforcer nos engagements, mais également à faire différemment. Il s'agit d'une part de la prégnance croissante des crises, qu'elles soient alimentaires, environnementales, sanitaires, politiques. Ces crises génèrent une demande incroyable en connaissances dans des univers qui sont par nature incertains, complexes, risqués, insaisissables. Tout ce dont la recherche sait si bien se prémunir, encore plus lorsqu'il s'agit de traiter avec le politique, d'alimenter sa décision et d'engager ainsi sa responsabilité. Qu'est ce qui fait crise ? Comment survient elle ? Comment la dépasser ? Quelles en sont les conséquences ? Autant de nouvelles interrogations pour la recherche et pour nos institutions ! Le second fait correspond au besoin, plus que jamais, de nouveaux processus de régulation, alors qu'on assiste dans le même temps à un affaiblissement des formes classiques de gouvernance. Ce sont bien de nouvelles connaissances dont il est question ici, et de leur mise en politique au service d'une recomposition de l'action publique aux échelles locales, nationales, supra-nationales et globale. Ce sont également de nouvelles

formes de production de l'expertise internationale et non plus seulement à l'international, inaugurées dans le domaine du changement climatique par le GIECC. Nous nous situons bien là dans un contexte et une perspective de production de biens publics mondiaux, objectif par ailleurs inscrit dans la stratégie du Cirad.

Vous donner des exemples récents ? Notre implication aux côtés du MAEE et du Ministère de l'Agriculture dans le GISA (Groupe Interministériel sur la Sécurité Alimentaire) dès l'éclatement des émeutes de la faim pour en comprendre les processus, contribuer à l'élaboration d'une position française et à la proposition le 3 juin 2008 à Rome par le Président Sarkozy d'un mécanisme mondial de partenariat pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Nous impliquer dans le mécanisme d'expertise mondiale mis en place par la FAO, le High Level Panel of Experts, en coordonnant récemment l'expertise mondiale sur la volatilité des prix agricoles. Dès l'angoisse d'une pandémie de grippe aviaire avec l'arrivée du virus H5N1 hautement pathogène en Europe et en Afrique en 2005, contribuer à la mise en place et coordonner le projet Gripavi mis en place par le MAEE via un FSP pour comprendre les modalités de circulation du virus entre avifaune sauvage, domestique et populations humaines et établir ainsi des systèmes de surveillance adaptés.

Ces crises, ces demandes de régulation, ces interpellations de la recherche et ces exigences de mobilisation de l'expertise positionnent, nous le savons, les secteurs de l'agriculture, de l'environnement et de la gestion du vivant au centre de la plupart des angoisses de la planète aujourd'hui. Il en va ainsi du changement climatique.

Classiquement les pays industrialisés affichent (avec plus ou moins de zèle dans la mise en œuvre) leur volonté de réduire leurs impacts négatifs sur le climat, voire de faire en sorte de les corriger en adoptant des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre ou encore à favoriser des pratiques de piégeage du carbone atmosphérique. Il s'agit là de mesures d'atténuation. De leur côté, les pays dits « du Sud », sans pour autant écarter les enjeux d'atténuation, sont souvent confrontés de façon beaucoup plus aigüe à des exigences de croissance et à des conditions climatiques de plus en plus contraignantes. Ils recherchent ainsi des outils leur permettant de s'adapter à un environnement et un climat en évolution. La France, avec ses régions ultramarines, bénéficie d'une position privilégiée pour aborder à la fois la question de l'atténuation et celle de l'adaptation, et ses institutions de recherche ont engagé des travaux en ce sens.

Le Cirad en tant que centre de recherche français, spécialisé dans l'agronomie des milieux tropicaux, présent à la fois dans les outre mer français et dans plus de 50 pays dans la zone intertropicale, est l'un des éléments de ce dispositif de recherche français qui initie et conduit en étroite partenariat avec des établissements de recherche et de formation, qu'ils soient français ou étrangers, des actions de recherche et d'expertise.

Je partagerai avec vous rapidement deux exemples à titre d'illustration. J'aurais pu bien sûr en choisir d'autres : ceux-ci illustrent la confluence entre l'outre mer français et les coopérations régionales, et la manière dont elles peuvent contribuer aux évolutions internationales. Ces deux exemples concernent la zone Antilles –Guyane. Le premier porte sur l'analyse de l'impact des activités de déforestation sur les émissions de gaz à effet de serre. Il est centré sur le dispositif mis en place en forêt guyanaise. Le développement durable de la Guyane et au-delà de la forêt amazonienne passe par une meilleure connaissance de son capital forestier, afin d'en définir des règles d'exploitation préservant les services que cet écosystème particulier apporte notamment dans le domaine de la valorisation de la biodiversité et du piégeage du carbone, et ce à l'échelle de la Guyane mais également au regard de sa contribution au plan national et international. Ce travail d'observation repose sur un dispositif sophistiqué adossé à des plateformes d'excellence comprenant outre des capteurs en forêt et des observations sur le terrain, une antenne satellite gérée par l'IRD. Ces dispositifs collectifs ouvrent pour les chercheurs forestiers regroupés localement dans une unité mixte de recherche, mais également à l'ensemble de la communauté internationale partenaire, la possibilité de disposer d'une cartographie précise, et en temps réel, de l'état de la forêt amazonienne. La réalisation de ces observations, à travers la mise en place de cet outil assez unique, a été renforcée par un accord majeur de partenariat conclu entre la France et le Brésil. Le second exemple a trait aux mesures d'adaptation, et concerne la santé animale dans le cadre du réseau d'épidémiologie CARIBVET. Il est fondamental de pouvoir anticiper les impacts des évolutions du climat.

C'est notamment vrai pour les maladies émergentes, pathologies dont l'apparition ou l'expression est favorisée par les répercussions des changements climatiques sur les écosystèmes. En partant d'un travail de recherche sur les conditions d'apparition de quelques zoonoses, maladies animales transmissibles à l'homme, le travail mené dans les Antilles françaises par le Cirad et ses partenaires, un dispositif d'épidémiosurveillance a été mis en place. Quinze années après son démarrage initié par des contacts entre chercheurs français et américains, le dispositif élaboré associe dans 32 pays et territoires de la région caribéenne, les services publics vétérinaires, des vétérinaires privés, des universités, des centres de recherche et des organisations régionales ou mondiale comme l'OIE. Il repose sur des observations, des travaux de recherche sur la surveillance de l'évolution des pathologies animales et de leurs vecteurs, et permet d'anticiper la survenue des maladies et de préciser les mesures prophylactiques et réglementaires à adopter. Ce réseau collaboratif est aujourd'hui pleinement approprié par les états de la région et le financement de son métabolisme de base repose désormais sur ces derniers.

Ces deux exemples illustrent comment à partir d'initiatives de recherche, soutenues au départ par les Ministères, les collectivités territoriales et l'Europe, des ensembles collaboratifs régionaux et internationaux, ont pu être constitués. Impliquant des structures d'enseignement, de recherche, tant publiques que privées, les réseaux et les dispositifs d'observation ainsi constitués ont été à l'origine de nouveaux programmes de recherche, d'accord inter états pour travailler sur la gestion des risques globaux, et enfin, sur des projets de développement propres à chacun des acteurs.

Plus généralement, nous avons recensé les activités conduites dans le champ du changement climatique fin 2009. Voici la plaquette qui en a résulté. Nous avons ainsi identifié les domaines d'expertise suivants en lien avec le changement climatique: adaptation des plantes cultivées au changement climatique, amélioration génétique des plantes et gestion de l'agrobiodiversité, caractérisation des services environnementaux et leur rémunération, évaluation environnementale des produits agricoles et alimentaires d'origine tropicale, maladies émergentes animales et végétales, adaptation des systèmes de culture et d'élevage, biomasse – énergie, sécurité alimentaire, négociations internationales et politiques nationales climatiques. Par ailleurs, nous publions régulièrement depuis un peu plus d'un an des 4 pages à l'attention des politiques et décideurs, dans une série baptisée Perspective ; on y constate à quel point cette préoccupation est importante : marché du carbone et création de nouvelles filières immatérielles et paiements des services environnementaux y sont très présents.

Comme vous pouvez le constater, la thématique du changement climatique traverse bien l'ensemble de l'institution. Pour conclure, je signalerai qu'au-delà de la production de connaissances en partenariat au sein de nos dispositifs, nous tenons à prendre part aux principales initiatives internationales qui se dessinent aujourd'hui. A titre d'exemples, je citerai la Joint Programming Initiative de l'Union Européenne coordonnée par l'Inra : Food Agriculture and Climate Change (FACCE) ; le Programme Mondial du Groupe Consultatif de la Recherche Agronomique Internationale : Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS) ; l'agenda sur Climate Smart Agriculture et l'économie verte promu par de nombreuses institutions internationales dans la perspective de Rio + 20.

En un dernier mot, crises et besoins de régulation nous amènent à faire autrement : nouveaux objets, nouvelles méthodes, nouveaux partenariats scientifiques, nouvelles interactions avec le politique, questionnant le statut des connaissances produites (avec modestie, humilité, réflexivité mais aussi responsabilité) et dans le même temps renforçant la capacité d'influence dans les enceintes politiques internationales.

Je vous remercie.

« L'AFD, expertise et lutte contre le changement climatique »

Jacques Moineville, Directeur délégué

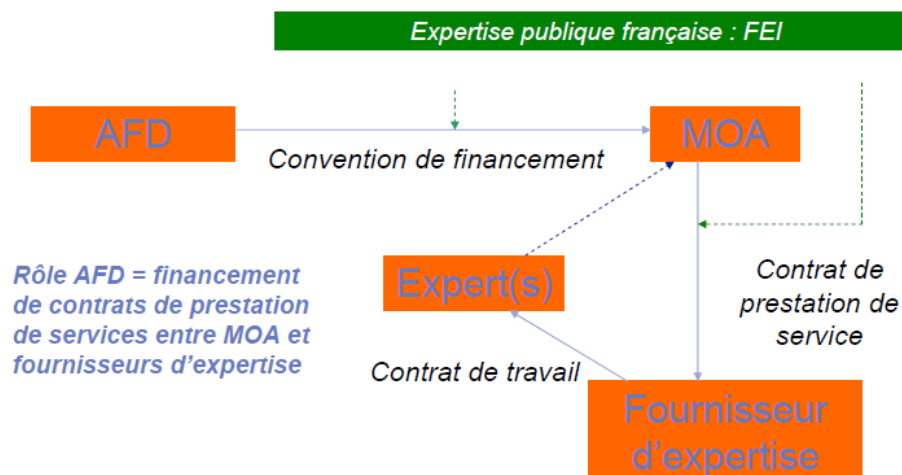
## Plan de la présentation

- L'AFD et l'expertise française
- L'AFD et le changement climatique
  - *Les principaux chiffres et les éléments-clés de la stratégie*
- Les principaux marchés de l'assistance technique pour la lutte contre le changement climatique dans les PED
  - *Accompagnement des politiques publiques*
  - *Accompagnement des acteurs financiers locaux*

développeur d'avenirs durables

### 1.1 L'AFD et l'expertise française

Assistance technique: contractualisations

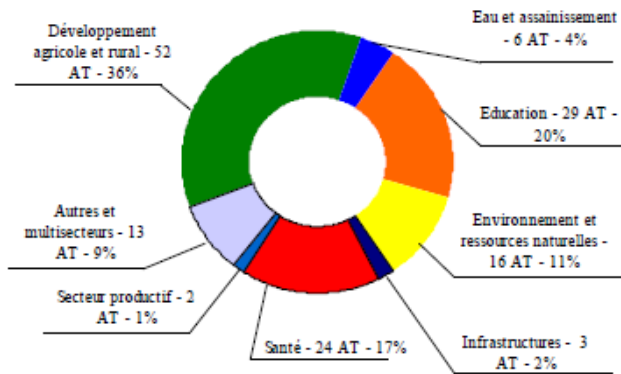


développeur d'avenirs durables

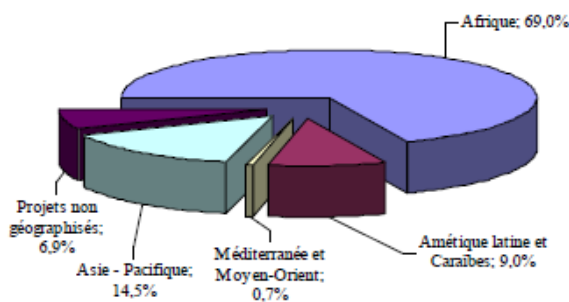
**1.2**

**L'AFD et l'assistance technique résidente**  
Situation au 31/12/2010

REPARTITION SECTORIELLE DES ATR FINANCES AU 31/12/2010



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ATR FINANCES AU 31/12/2010



•ATR = Un des outils d'intervention de l'AFD en matière d'expertise et de renforcement des capacités.

•ATR = Prestations de conseil dont les experts résident plus de 6 mois dans le pays bénéficiaire.

•145 ATR financés.

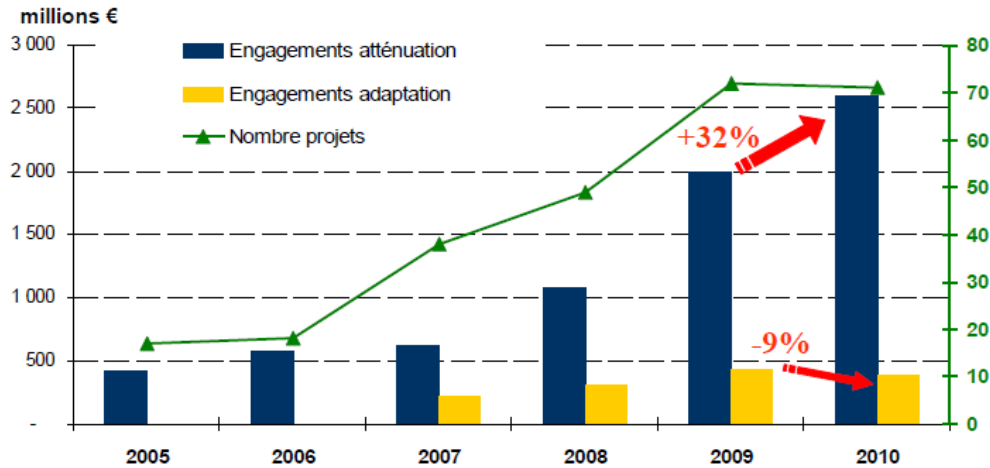
•72% des ATR concentrés dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, et de la santé.

•Afrique sub-saharienne :100 ATR  
⇒ première zone bénéficiaire de financements d'ATR.



**2**

**L'AFD est un des principaux acteurs du financement des projets climat dans les pays du Sud**



■ 8 Md€ d'AE sur 2005-2010 ; 40 % des AE ont un impact sur le changement climatique en 2009 et 2010

■ L'AFD représente environ 10% des financements publics internationaux sur le climat (45% par les bilatéraux)

développeur d'avenir durables



5

**2**

**Un plan d'actions ambitieux**

**Trois éléments-clés:**

- 1<sup>er</sup> pilier : un objectif d'engagement financier ambitieux pour le groupe :
  - 50% des octrois dans les Etats Etrangers
  - 30 % des octrois de Proparco
- 2<sup>ème</sup> pilier : une mesure systématique d'impact
- 3<sup>ème</sup> pilier : une sélectivité des projets au vu de leur impact sur le climat

développeur d'avenir durables



### 3.1

## **Les principaux marchés de l'assistance technique pour la lutte contre le changement climatique dans les PED**

- L'appui aux politiques publiques « climat » : accompagnement des Etats, collectivités locales, branches professionnelles et communautés dans **l'élaboration de politiques économiques et de développement intégrant les questions climatiques** ainsi que de leurs plans d'actions
- L'accompagnement des banques et entreprises : création de capacités internes de financement des investissements « verts » dans les banques..
- Développement d'expertises spécifiques sur des sujets clés ou d'avenir : REDD+, adaptation, marchés carbone, NAMAs, financement...

développeur d'avenir durables



### 3.2

## **Exemples d'intervention de l'AFD : accompagnement des politiques publiques 1/2**

L'AFD a développé des interventions d'appui aux Etats et aux collectivités locales concernant :

- La mise en œuvre de politiques publiques climat (Mexique, Indonésie, Vietnam, Maurice) et de la matrice d'actions du pays: accompagnement technique au travers d'échanges de haut niveau, d'apport d'assistance technique sur certains domaines ou secteurs ou modélisation macroéconomique
- L'assistance à l'élaboration de politiques climat (pays d'Afrique subsaharienne) : permettre l'élaboration de politiques de développement et de plans d'actions intégrant les questions climatiques
- L'accompagnement de collectivités locales (Durban et nombreux prospects): intégration programme d'investissement « vert » et politique ville durable de long terme (énergétique, aménagement, transport...)

développeur d'avenir durables



3.2

**Exemples d'intervention de l'AFD :  
accompagnement des politiques publiques 2/2**

Exemples d'expertise mobilisée

- AT mobilisée par l'ADETEF auprès du ministère de l'environnement pour l'animation du processus interministériel à Maurice (sur l'inspiration du modèle Grenelle de l'Environnement Français)
- Suivi du programme Maurice pour le compte de l'AFD
- Etude CIRAD-CIFOR-CI sur « land-use planning » en Indonésie
- Expert CIRAD mis à disposition du ministère du plan indonésien sur le secteur de la forêt
- Etude à venir sur l'élaboration du volet atténuation du plan climat de Danang au Vietnam
- Etude sur l'aménagement durable du territoire au Mexique

....

développeur d'avenirs durables



3.2

**Exemples d'intervention de l'AFD :  
accompagnement des acteurs financiers locaux 1/2**

L'AFD a développé des interventions d'appui aux banques locales dans la création de portefeuille d'investissements « climat » :

- Mise à la disposition de ressources à des intermédiaires financiers (ligne de crédit...) qui bénéficient *in fine* à des agents économiques porteurs d'investissements à vocation environnementale (maîtrise de l'énergie et gestion des ressources naturelles) dans les pays en développement
- Création/renforcement de capacités techniques locales d'aide aux entreprises dans l'élaboration de programmes d'investissements « climat » : analyses techniques et économiques, montage de dossiers de financement
- Création de capacités propres au sein des Banques d'analyse et de traitement de dossiers d'investissements « Climat » : formation de personnel, amélioration des connaissances sur les risques industriels et outils pratiques tels que des logiciels d'évaluation

développeur d'avenirs durables



### **Exemples d'intervention de l'AFD : accompagnement des acteurs financiers locaux 2/2**

Bilan des lignes de crédit et accompagnement :

- 1.1 Md€ engagés, 33 bénéficiaires dans 13 pays
- Des volets d'accompagnement systématique

#### Quelques exemples d'accompagnement:

o- Auprès d'opérateurs bancaires en Turquie pour commercialiser la ligne de crédit, accompagner les porteurs de projets et études;

o Auprès d'opérateurs bancaires en Tunisie pour la réalisation d'études financières et techniques, formation/sensibilisation des banques et industriels;

o Auprès d'opérateurs bancaires en Nouvelle-Calédonie via la mise en place d'une cellule d'appui pour favoriser l'émergence de projets auprès des entreprises

développeur d'avenirs durables



## **Le groupe de l'AFD, c'est aussi**

- Proparco : financement de projets sobres en carbone et initiatives dans le domaine de la finance carbone,
  - Fonds carbone africain en partenariat avec la CDC Climat (2 \* 15 M€)
  - Fonds carbone méditerranéen en partenariat avec la CDC Climat (2 \* 15 M€)
- FFEM: projets d'atténuation qui **réduisent ou limitent la consommation des énergies fossiles non renouvelables** et les émissions de GES et projets visant à renforcer les **capacités d'adaptation des pays** en développement dans les domaines de la surveillance, de la connaissance et de la résilience.
  - Projet d'appui à la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien
  - Programme d'efficacité énergétique dans le secteur de la réglementation thermique et de la construction en Tunisie

développeur d'avenirs durables

